

distribution de nourriture, d'eau potable et de médicaments étant ainsi réduites, la malnutrition et le choléra font des ravages, notamment à Tubmanburg et dans le nord-ouest du pays. De nombreux paysans se sont vus dépouiller par les factions armées de leur ration de riz pour septembre; dans certains villages, des hommes armés ont détruit les pompes qui amenaient l'eau potable. En octobre, des travailleurs humanitaires de CARE ont été arrêtés par des membres de l'Agence nationale de sécurité qui les accusaient d'espionnage. Après leur avoir extorqué une petite somme d'argent, les membres de l'Agence ont libéré les travailleurs, mais ceux-ci attendent toujours qu'on leur rende leurs véhicules, dont ils ont besoin pour transporter les denrées alimentaires. Ailleurs, des travailleurs d'OXFAM ont été forcés de servir de porteurs à des combattants de l'ULIMO-J. Des journalistes auraient été battus par des membres de la police, des forces régionales de maintien de la paix et des groupes d'opposition. En avril et mai, les bureaux des principaux journaux ont presque tous été saccagés; une demi-douzaine de journaux avaient recommencé à paraître en août.

La Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a tenté à maintes reprises de réunir les forces rivales pour discuter de la situation, mais les chefs des principales factions ont pour la plupart boudé ces réunions. En août 1996 a été signé le second Accord d'Abuja, lequel établit un calendrier visant la tenue d'élections en mai 1997. Malheureusement, comme ceux qui l'ont précédé, cet accord ne comporte aucune garantie en ce qui concerne les droits de la personne.

Le leader du Front national patriotique du Libéria (NPFL), Charles Taylor, instigateur de la guerre civile et aujourd'hui membre du Conseil d'État, veut absolument que les élections se tiennent le plus tôt possible. Mais, au vu de la situation dans le pays, les observateurs sont nombreux à penser que des élections tenues trop tôt auraient peu de chances d'être libres et équitables et qu'elles ne feraient que favoriser la candidature de Taylor. Signe des temps, le chef de la faction ULIMO-K, Alhaji Kromah, a annoncé en novembre que son groupe se transformerait en parti politique en prévision des élections de mai 1997. Par ailleurs, les gestes positifs - dont le choix de la présidente du Conseil d'État Ruth Perry comme Chef du Gouvernement - sont continuellement annulés par les violations constantes du cessez-le-feu et le refus des chefs de faction de collaborer pleinement à la mise en oeuvre de l'Accord d'Abuja.

À la 52^e séance de la Commission des droits de l'homme, une déclaration du président sur le Libéria a exhorté les belligérants à mettre en oeuvre les accords d'Abuja.

POSITION DU CANADA

Étant donné la situation politique et la véritable absence de gouvernement au Libéria, le Canada n'a pas été en mesure d'effectuer des démarches d'ordre général ou portant sur des cas particuliers de violations des droits de la personne. Malgré ces limitations, le Canada joue un rôle positif par sa contribution aux travaux du Groupe de contact, par son soutien aux efforts de la CEDEAO et par sa participation aux réunions spéciales parrainées par l'ONU et par d'autres pour étudier des moyens de faire avancer le processus de paix et de venir en aide au Libéria une fois la paix rétablie. Les données du problème au Libéria sont telles que le Canada continuera d'appuyer fermement l'approche multilatérale, reconnaissant qu'il s'agit de la seule valable pour l'instant.